

DEMANDE	<ul><li>☐ de reprise à temps complet</li><li>☐ de travail à temps partiel sur autorisation</li></ul>
A renseigner et	de temps partiel de droit à déposer au secrétariat de votre circonscription avant le 14 février 2022

Je soussigné(e), ☐Mme ☐M. Nom de fa Affectation ☐ à titre provisoire ☐ à titre définitif	Lieu d'affectation (type d Fonction :(direction, adjo	d'école, nom, ville) : pint, brigade, TRS, autre) :	Prénom :
Participation au mouvement :	Je ne participerai p	as au mouvement 2022	
Demande Conditionnelle de travail à temps	partiel 🗖 oui	☐ non Si oui Indiquer la raison :	<ul> <li>□demande de congé formation professionnelle pour l'année 2022-2023</li> <li>□demande de stage de formation CAPPEI pour 2022-2023</li> <li>□demande d'affectation sur certaines natures de postes dont BRIGADE (cf. circulaire 1-3)</li> </ul>
☐ REINTEGRATION A TEMPS COMPLI ☐ au 01.09.2022 ☐ aux 3 ans de mon enfant (indic	,		
☐ TEMPS PARTIEL DE DROIT pour rai ☐ 1ère demande ☐ changement de quotité ☐ renouvellement	sons familiales ou de hand	licap (cocher la mention utile) -	Ne pas oublier de joindre un justificatif
Quotité à raison de l'organisation suivante	:		
☐ 50 % (2 jours entiers libérés)			
☐ 75 % (1 jour entier libéré)			
□ 80 % (3 jours entiers travaillés + 14 demi-journées) (cf. point 2.3 de la circulaire)			
Au motif suivant :			
<ul><li>□ pour élever un enfant de moins</li><li>□ pour donner des soins à un en</li><li>□ pour raison de handicap (pièce</li></ul>	nfant, conjoint, ascendant (piè	èces justificatives à transmettre)	e naissance, ou d'accueil de l'enfant :

☐ TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION (sous réserve de l'intérêt du s ☐ 1ère demande ☐ changement de quotité ☐ renouvellement	service). (cocher la mention utile)
Quotité à raison de l'organisation suivante :	
☐ 50 % (2 jours entiers libérés)	
☐ 75 % (1 jour entier libéré)	
☐ 80 % (3 jours entiers travaillés + 14 demi-journées) (cf. point 2.3 d	de la circulaire)
JOINDRE A TOUTE DEMANDE DE TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION	N UN COURRIER INDIQUANT LE MOTIF
☐ TEMPS PARTIEL ANNUALISE : QUOTITE 50 % accordée sous réserv	re de l'intérêt du service. (cocher la mention utile)
Période travaillée souhaitée :  □ Du 01/09/2022 au 31/01/2023 □ Du 01/02/2023 au 31/08/2023 □ Période indifférente	
EN CAS D'IMPOSSIBILITE : vous souhaitez bénéficier : (en l'absence de ch	oix coché, le temps complet sera retenu par défaut)
☐ d'un temps partiel traditionnel : (indiquer la modalité souhaitée)	<ul> <li>□ 50% (2 jours entiers libérés)</li> <li>□ 75% (1 jour entier libéré)</li> <li>□ 80% (3 jours entiers travaillés + 14 demi-journées) (cf. point 2.3 de la circulaire)</li> </ul>
<ul><li>□ d'un temps complet.</li><li>□ d'une disponibilité.</li><li>□ autres (à préciser)</li></ul>	
	ote que ma demande est formulée <u>pour une année scolaire</u> . Je m'engage à accepter le service qui me sera attribué
	Signature du demandeur :
AVIS de l'IEN :  ☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE (à motiver)	AVIS du Chef d'Etablissement (pour les enseignants affectés en EPLE) :  □ FAVORABLE □ DEFAVORABLE (à motiver)
Date et signature de l'inspecteur de l'éducation nationale :	Date et signature du Chef d'Etablissement :